# comment apprendre ses cours ?

Par **fan**, le **29/02/2008** à **22:56**

Je ne sais pas si dans ce topic que je peux demander ceci. Comment apprend-on ces cours. J'ai l'impression que je ne sais pas apprendre. Y a t-il une recette ? J'ai acheté un livre mais ma demande ne s'y trouve pas. Pouvez-vous me donner des solutons ? :( Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **29/02/2008** à **23:13**

J'ai créé un nouveau sujet pour ton message, ce sera plus clair ainsi.

Je ne pense pas qu'il y ait de solutions miracles pour apprendre, c'est selon ta personnalité et le cours en question.

Peut-être que tu ne te concentres pas quand tu apprends ton cours ?

Tu peux par exemple apprendre par coeur chaque phrase ( le droit fiscal par exemple ), mais c'est dommage car le droit c'est de la réflexion et du raisonnement... Sinon c'est peut-être que tu n'as pas trouvé ta méthode. Tu peux par exemple résumer par écrit chaque section du cours en l'apprenant régulièrement. Ou lire souvent ton cours, à voie haute s'il le faut. Utiliser des codes de couleurs pour retenir certaines parties ( souligner les mots importants ), faire le plan du cours pour pouvoir te repérer, faire des schémas pour les notions qui te paraissent compliquées, des tableaux pour résumer...

Comme on se connait depuis un moment, je pense que c'est surtout un manque de concentration que tu as. Par exemple les arrêts que tu devais commenter en droit commercial ou en droit civil : tu as l'air de foncer tête baissée dès que tu as relevé un mot qui te paraissait important alors qu'en relisant l'arrêt et en le décortiquant, tu t'aperçois que le mot n'avait pas une grande signification pour l'affaire. Il faut peut-être voir de ce côté-là.

Comment tu apprends tes cours en général ?

Par **fan**, le **01/03/2008** à **02:06**

J'essaie de les relire chaque jour ce qui n'est pas évident vu les horaires du mardi au jeudi. :( Image not found o

Par **A.laure**, le **01/03/2008** à **07:22**

Coucou fanouchka, je ne sais pas si ca te sera très utile mais pour ma part, j'écris dans la marge, un résumé du paragraphe qui se trouve a coté (je sais pas si c'est bien clair) et j'aprends ce résumé , le fait de chercher les notions importantes te poussent a réflechir et a trouver les trucs pertinent ensuite quand tu les ecrits tu les mémorise déjà une premiere fois.

Je pense que la relecture réguliere est tres utile mais je pense aussi qu'il faut d'abord mémoriser une premiere fois apres ta méthode pour apprendre dépends de toi moi ce que je fait c'est que j'apprends la premiere phrase, puis la deuxieme puis je reprends a la premiere et la deuxieme et ensuite je passe a la troisieme puis 1+2+3 et ainsi de suite, assez long mais :)

je trouve qu'on retiens bien apres Image not found or type unknown

:)

Donc voilà apres chacun sa méthode Image not found or type unknown

Par **candix**, le **01/03/2008** à **11:10**

moi j'apprends mes cours en les relisant plusieurs fois, je fais le plan du cours et je le remplis avec les grandes idées de chaque partie

je fais très peu de fiches parce que je suis une grande feignante et que je trouve ça trop long :D

à faire Image not found or type unknown en plus je n'arrive pas vraiment à synthétiser, j'ai tendance à recopier le cours

Par **x-ray**, le **01/03/2008** à **13:46**

Perso, je fiche tout, même encore aujourd'hui quand je dois apprendre quelque chose. J'ai besoin d'écrire.

Surtout, au-delà de ficher les cours et les manuels, il faut faire des fiches transversales, qui reprennent les divers points du cours où tu retrouve les mêmes notions. Par exemple, en droit constit, ça pouvait être une fiche sur le Président, quelque soit la République. Ces fiches ne reprennent bien sûr pas le détail des fiches de cours, mais seulement les points importants. Ca permet d'avoir déjà une vision synthétique des choses et donc d'être préparé pour l'exam. Et puis la répétition conduit à retenir les choses : tu lis le cours, tu écris sur ta fiche, tu lis ta fiche de cours, tu écris ta fiche de synthèse, que tu relis...9a fait au moins cinq passage sur le même sujet !!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Enfin, si tu manques d'idée pour les synthèses, prend des sujets d'exam et fais en des fiches.

Pb : ça prend du temps et ça demande de la réflexion...

Par **Katharina**, le **01/03/2008** à **15:00**

Perso je fiche absolument tous les cours du début à la fin je les fiches une première fois en gardant presque deux, une seconde en enlevant pas mal, et le troisième lot de fiches est super résumé et tient en quelques pages ^^

Par **Thibault**, le **01/03/2008** à **15:50**

Personnellement, chaque soir, je reprends mes cours de la journée, en les lisant à voix haute et en corrigeant les coquilles de frappe (l'aspect informatique est ici pratique, puisqu'à l'écrit on perd du temps à corriger et on est moins concentrés sur le fond du cours), puis je relis ceux du lendemain. Ca fait deux lectures en une semaine, plus de temps en temps, un w-e, une petite relecture transversale, les TD qu'il faut bosser en civil etc. (et donc bien lire le cours).
Avec des révisions avant les partiels, c'est une bonne méthode, je pense... (du moins ça a assez bien marché pour moi).

Par **fan**, le **01/03/2008** à **17:39**

Je vous remercie pour vos différentes méthodes mais ne pouvant pas écrire à cause d'une calcification, d'une épicondylite et d'un poignet qui se bloque je ne puis faire des fiches. Je ne prend donc pas mes cours, on me les envoient, la mémoire visuelle me fait défaut, c'est dommage.
Sinon, moi aussi, je lis une phrase puis je recommence avec la deuxième, la troisème,...mais même avec cette méthode que j'affectionne tout particulièrement, et qui m'a fais avoir des .oops:

examens, je n'assimile pas mon cours. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **01/03/2008** à **18:00**

est-ce que tu as essayé de les lire à l'oral ? peut-être qu'en t'entendant lire tu retiendras mieux (mémoire auditive qui sait)

Par **Thibault**, le **01/03/2008** à **18:44**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et surtout en les lisant et en mettant le ton ? Mouvements des bras, conviction etc. lâcher du :)

regard de temps à autres le cours... ça marche pas mal ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **01/03/2008** à **18:44**

Oui, bien sur, j'ai essayé. J'ai en effet, aussi la mémoire auditive mais elle est moins prononcée que la mémoire visuelle. Je vais quand même faire travailler cette dernière sur les cours de cette étudiante qui a la gentillesse de me les envoyer par email. Merci à tous.

Par **x-ray**, le **02/03/2008** à **11:15**

Ou alors, comme dans le [i:1owlpu8m]meilleur des mondes[/i:1owlpu8m], après les avoir :arrow:

enregistré, tu les écoutes en permanence...même la nuit. Image not found or type unknown

Par **fan**, le **02/03/2008** à **21:57**

Je ne les enregistrent pas, on me les passe par email.

Par **Morsula**, le **02/03/2008** à **22:21**

*Publicité*

Librio 2 euros :)

[i:3chksxsx]Apprendre à apprendre[/i:3chksxsx] Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **03/03/2008** à **10:05**

Après échange avec Fanouchka, je tiens à préciser qu'il n'y a rien d'ironique dans ma proposition d'écouter les cours après les avoir enregistrés.

Ca peut peut-être être une solution dans la mesure où, si j'ai bien compris, elle n'a pas la chance d'assister aux cours. Le premier passage de la mémoire auditive n'est donc pas activé, comme pour les autres étudiants (en lisant le cours, on se souvient du moment où le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

prof a parlé du sujet que l'on lit).

Voili voilou

Par **jeeecy**, le **03/03/2008** à **10:26**

enfin cette situation est quand même très scolaire

parce qu'une fois qu'on a quitté les bancs de la fac, pour se plonger dans une nouvelle matière, on n'a pas de prof qui nous dicte son cours

;)

d'ailleurs dans les facs étrangères le prof ne dicte pas non plus son cours Image not found or type unknown

pour moi la meilleure solution pour apprendre son cours c'est :
- d'une part de la ficher
- d'autre part de comprendre la justification de la règle de droit : pourquoi a-t-elle été prise, dans quelles circonstances, qu'est ce qui existait avant?

et avec cela je peux t'assurer que tu retiens tout

par contre c'est sur que c'est plus long, mais au moins tu t'en souviendras longtemps

Par **x-ray**, le **03/03/2008** à **10:46**

Je demeure persuadé que le fichage est ce qu'il y a de mieux...

Par **Katharina**, le **03/03/2008** à **10:55**

[quote="fanouchka":25v5t8yj]Je vous remercie pour vos différentes méthodes mais ne pouvant pas écrire à cause d'une calcification, d'une épicondylite et d'un poignet qui se bloque je ne puis faire des fiches. Je ne prend donc pas mes cours, on me les envoient, la mémoire visuelle me fait défaut, c'est dommage. [/quote:25v5t8yj]

Tu peux ficher sur ton ordinateur non ?

Par **fan**, le **03/03/2008** à **17:35**

j'assiste aux cours pour essayer de les mémoriser par contre je ne note rien, les profs sont au courant, mais sachant que je ne peux écrire, à la fin de semaine, une étudiante m'envoie les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops:

cours par mail. Image not found or type unknown

:(

Morsu, j'ai ce livre mais il ne m'apporte rien. Image not found or type unknown

Katharina, oui, j'ai essayé de ficher mon cours au premier semestre mais j'ai tendance à tout mettre, d'autre part, nos profs d'histoire veulent que l'on connaissent leurs cours par coeur, :(

surtout pour l'un, on doit connaître son cours mot pour mot. Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **03/03/2008** à **18:15**

Voui, quand tu es condamné à apprendre par coeur, il n'y a rien d'autre à faire.

Sinon, pour les cours de droit pur :

1. mémoire auditive : prise de notes au cours + relire à voix haute quand c'est recopié (en général, je dis vive les groupes de travail où on se répartir la mise au clair des notes !) (dans ton cas : merci à la demoiselle qui t'envoie tout ^^ )

2. mémoire visuelle : assimiler les titres et sous titres grâce aux fluos ^^ Le fait de connaître le déroulement d'un cours et donc le suivi de la grosse dissert' qu'est le cours, ça permet d'établir des liens logiques et donc de comprendre plutôt que de mémoriser. Si en plus tu as d'abord eu une approche auditive, ça fait "tilt" et tu peux relier des phrases qui t'ont marquées à des titres.

3. relire. Et voui, faut y passer d'office.

4. ficher ou synthétiser ou faire des plans. Ca dépend : on est plus doué pour la contraction, la synthèse ou l'organigramme avec des flèches partout. Personnellement, je prends un cahier de brouillon et je survole les pages (dont je connais déjà les titres et vaguement le contenu tout en sachant où ils mènent par la suite) du cours pour faire des flèches et des mots-clés partout. Ok, c'est totalement occulte, hermétique à quiconque d'autre que moi ^^

4bis: poser au prof les questions pour les coins sombres du cours et pouvoir pauffiner sa synthèse / sa fiche / son tableau.

5. préparer le code : en faisant l'étape de la synthèse et de la première lecture armée d'un fluo, tu as pu noter les bases légales. Il est temps de prendre le code et d'y mettre des post-it partout : lire les articles concernés permet d'avoir une autre idée que ce que dit le prof et éventuellement de le questionner (on en revient au contexte de la loi cité plus haut qui, clairement, permet de mieux la comprendre)

6. encore relire, avec attention : sachant qu'à ce stade tu as une idée quelque peu marquée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dans les oreilles, plus une idée plus marquée dans les couleurs et une bonne idée des tenants et aboutissants généraux du cours. Normalement, quand tu relis attentivement (la veille de l'exam au pire^^), tu connais déjà bien le cours et l'ampoule neuronale doit passer son temps à s'allumer. Tu dois déjà avoir une idée plus ou moins précise du paragraphe dans lequel tu entres.

Voilà, c'est aussi assez long mais à la fois assez court puisqu'on peut étaler sur toute l'année. Faut juste se dire : "aujourd'hui, je fais mon résumé de droit fiscal!" Et pas se laisser vaincre par la flemme.

L'avantage (pour moi) : ces méthodes conjuguées font appel à différentes mémoires et permettent d'avoir plusieurs points d'accroches différents.

Perso, je fais ma première lecture avec mon fluo en écoutant de la musique (en général en anglais pour être moins absorbée par les paroles). La mémoire rythmique appliquée aux paragraphes du cours permet également de retenir. Aux examens, il m'est arrivé de taper du pied ou du stylo le rythme ou de fredonner la mélodie de la chanson allant avec le chapitre sur lequel j'étais interrogée ^^ Le prof était mort de rire mais comme j'avais la bonne réponse :wink:

Image not found or type unknown

Autre avantage : toutes ces méthodes sont actives. Aucune ne consiste en la lecture ou le martellement d'un par coeur qui (pour moi) a une affreuse tendence soporifique.

J'avoue que mon Doudou qui cumule plein d'années de fac ne comprend toujours pas comment je fais pour réussir mes examens en ayant une méthode de travail aussi chaotique :lol:

qui nécessite du matériel et surtout de la place pour s'étaler Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **03/03/2008** à **18:55**

Je plussoie Kem pour l'énonciation des méthodes. Assimiler avec de la musique c'est plutôt original mais ça peut fonctionner puisque c'est une association pour le cerveau, c'est bien trouvé !

Par **Kem**, le **03/03/2008** à **18:57**

Faut juste être super méfiant parce que si on met une chanson qu'on adore ou qu'on connaît par coeur, on chante avec sans se concentrer sur le cours. Et si on met une chanson qu'on déteste, on s'énerve et on retient rien.

J'ai trouvé un truc : j'ai un tit frère fan de nouveaux groupes de rock que je connais pas. Il me fait des compil' pour mes périodes de révision : de cette manière, ce sont des rythmes et instruments que j'apprécie donc ça rentre tout seul mais je connais pas par coeur donc je ne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

m'attache pas à suivre les paroles.

Puis si j'aime vraiment beaucoup, je me les remets en voiture pour là, me concentrer sur la ;)

musique Image not found or type unknown

Par **Nébal**, le **03/03/2008** à **18:58**

[quote="fanouchka":5a5gepyq]d'autre part, nos profs d'histoire veulent que l'on connaissent :(

leurs cours par coeur, surtout pour l'un, on doit connaître son cours mot pour mot. Image not found or type unknow
[/quote:5a5gepyq]

Je m'incruste juste pour dire que, si c'est bien le cas :
:shock:

1° Ca me dépasse. Image not found or type unknown

:roll:

2° Ce sont des blaireaux. Image not found or type unknown

Le par-coeur est une aberration, ah mais.

Par **fan**, le **03/03/2008** à **20:20**

Merci, Nebal de dire ce que je pense tout bas. En plus, il y a la prof du droit public (celle qui veut que l'on apprenne par coeur) qui a osé me dire "Vous, si vous apprenez votre cours, :lol:

vous aurez 20". Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **03/03/2008** à **20:29**

Mais lol

Je plussoie également ^^ Sauf pour les cours de philo où ça peut s'envisager. Encore que ^^

J'en ai jamais eu

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

Nan mais le par coeur est une aberration, surtout dans une matière où ça change tout le temps ! Vive le code !

Par **Murphys**, le **03/03/2008** à **23:18**

[quote="Kem":1rcff08b]Mais lol

Je plussoie également ^^ Sa[b:1rcff08b]uf pour les cours de philo où ça peut :lol:

s'envisager[/b:1rcff08b]. Encore que ^^ J'en ai jamais eu Image not found or type unknown

Nan mais le par coeur est une aberration, surtout dans une matière où ça change tout le temps ! Vive le code ![/quote:1rcff08b]

Euh la philo du droit c'est un peu LA matière où il ne s'agit pas d'apprendre par coeur mais de reflechir. C'est une matière qui apprends à reflechir au dela du carcan de notre methodologie.

Par **x-ray**, le **04/03/2008** à **07:49**

Exact Murphys, tout comme toutes les autres matières d'ailleurs. Faire des études supérieures, c'est d'abord acquérir des méthodes de travail et d'analyse, pas d'accumuler des connaissances que la vie s'occupera de chasser...

Pour KEM, moi je suis hyper intéressé par les compils de ton frère, même si je n'ai plus rien à apprendre...(à court terme, car j'ai des projets...)

Par **Kem**, le **04/03/2008** à **09:47**

:lol:

... c'est là qu'on voit clairement que j'ai jamais eu de cours de philo ... Image not found or type unknown

Pour les compils :
Ghinzu, Girls in Hawaï, Venus, Apocalyptica, Archive, dEUS, Devendra Banhart, Dire Straits, Eels, Edwin Starr, Green Carnation, Metallica, Morcheeba, Mud Flow, Nirvana, Pearl Jam, JP Harvey, Porcupine Tree, Portishead, ...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **x-ray**, le **04/03/2008** à **11:08**

Kem, pas beaucoup de "nouveaux groupes"...Même des vieux de la vieille (Dire straits) !!

Merci en tout cas

Par **Kem**, le **04/03/2008** à **12:36**

:lol:

Ce qui permet à tous de voir que j'ai une culture musicale déplorable Image not found or type unknown

En tous cas, je suis assez :) contente / rassurée de constater que peu de monde prétende

étudier le droit par coeur Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **04/03/2008** à **16:59**

Bonjour,
[quote="Kem":b8t9pfhk]
J'avoue que mon Doudou qui cumule plein d'années de fac ne comprend toujours pas comment je fais pour réussir mes examens en ayant une méthode de travail aussi chaotique :lol:

qui nécessite du matériel et surtout de la place pour s'étaler Image not found or type unknown [/quote:b8t9pfhk]

Ben pourtant, je dirais "pas grand chose de plus à rajouter"...
Lire, lire et relire chaque fois qu'on peut ou qu'on en a l'occasion.

Ah si. Se rappeler que le cerveau travaille aussi la nuit (parfois mieux même...). Donc, quand on a quelque chose de très important à mémoriser, le revoir plutôt juste avant dodo (mais pas trop, hein, inutile d'essayer de le surcharger...)

Et puis...

Par **Camille**, le **04/03/2008** à **17:01**

Bonjour,
[quote="Kem":wkbexnp7]Faut juste être super méfiant parce que si on met une chanson qu'on adore ou qu'on connaît par coeur, on chante avec sans se concentrer sur le cours. Et si on met une chanson qu'on déteste, on s'énerve et on retient rien.
[/quote:wkbexnp7]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ben, rien n'empêche de psalmodier le code de procédure pénale sur la musique des Dire Straits...
:D

(mais, vaut peut-être mieux pas faire ça en public, on sait jamais...) Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **04/03/2008** à **17:05**

Re,
[quote="Kem":2nsyyj2e]
En tous cas, je suis assez contente / rassurée de constater que peu de monde prétende
:)

étudier le droit par coeur Image not found or type unknown [/quote:2nsyyj2e]

Si c'est pour les bases des bases, les "textes sacrés" qu'il faut savoir déclamer par coeur sans hésitation, pourquoi pas ?
En maths et en physique, pourquoi pas (et encore, ça se discute !)
Mais, le droit est une matière eminemment changeante.
Apprendre par coeur, c'est le risque d'appliquer une règle qui n'a plus cours.

Par **Thibault**, le **04/03/2008** à **17:49**

Apprendre par cœur est pour certains le seul moyen de connaitre le contenu du cours... avoir une mémoire visuelle, auditive, et se rappeler du fond du cours en quelques relectures, tout le monde ne peut pas...

Par **Kem**, le **04/03/2008** à **18:15**

:shock:

En fait j'ai jamais été fichue de retenir une poésie, alors le contenu d'un cours Image not found or type unknown

Tu y arrives, Thibault ?

Par **Thibault**, le **04/03/2008** à **18:20**

Le par cœur n'est par un gros problème pour moi... j'apprends tous les plans d'environ 4-5 matières, donc s'il fallait vraiment apprendre le cours par cœur, tout au moins des passages, je pourrai me faire... cependant j'ai une assez bonne mémoire, donc avec la méthode que j'ai exposée quelques posts ci-avant, je retiens très bien (pour exemple j'ai eu 17.5 à une interro de pur cours en droit constit, 4 question avant les partiels: pas compliqué, simple épreuve de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mémoire).
Le par coeur peut toujours servir dans certaines matières, genre quand il faut apprendre le fonctionnement d'une certaine institution, etc. quand c'est technique, mais sinon... il suffit d'avoir un niveau de français un minimum potable pour coucher ton cours re-formulé/pensé par toi-même, sur papier.

Par **Katharina**, le **05/03/2008** à **08:52**

Personnellement j'arrive à retenir par cœur mais il faut que la matière me passionne vraiment, j'évite d'apprendre par cœur pour laisser place à ma réflexion car parfois j'ai envie de sortir absolument tout le cours du coup les profs peuvent penser que je n'ai rien compris et que je recrache bêtement ce qu'ils ont dit.

Par **Kem**, le **06/03/2008** à **13:46**

Clairement.

:)

Dans mon ancienne fac, ils ne supportaient pas Image not found or type unknown Alors ils posaient des questions :lol:

piège du genre "et ton avis à la place du mien?" Image not found or type unknown

Les seules petites choses que je retiens par coeur, ce sont les définitions du style "l'ensemble des règles qui ..." qu'on retrouve partout. Sinon, pour remprendre l'exemple de Thibault, les :wink:

fonctionnements d'institution, ben c'est un tableau plein de couleur avec des flèches Image not found or type unk

Par **Lisa22**, le **09/03/2008** à **21:12**

Apprendre ne signifie pas forcément recracher son cours bêtement...

je ne dis pas que j'apprends par coeur, mais j'aime sentir que je sais dans quel paragraphe je mettrais ci et ça... Au mieux, j'apprends les articles fondamentaux.

Bien connaître le cours, c'est aussi se situer dans le plan, raccrocher les idées entre elles. Ca permet d'être efficace le jour de l'exam. Je me dis qu'en sachant bien mon cours, je n'aurais pas besoin, au mieux, de rédiger au brouillon. Sauf l'intro sans doute.

En ce qui concerne la méthode, (je ne vais pas en amphi) je choisis parfois plusieurs livres, tous ouverts au même chapitre, je pioche dans chacun, je rédige aussi les phrases à ma

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

manière...

Je crée un plan, parfois un peu différent de celui du prof. J'essaie de le faire avec parties, sous parties. Puis je le recopie le tout une fois en le répétant en même temps. Normalement, je le sais rapidement.

Je n'aime pas les fiches, car au contraire, je choisis les phrases pertinentes, et pas résumées.

Par **florianne**, le **30/06/2008** à **22:11**

[quote="Lisa22":2j9o445h]Apprendre ne signifie pas forcément recracher son cours bêtement...

je ne dis pas que j'apprends par coeur, mais j'aime sentir que je sais dans quel paragraphe je mettrais ci et ça... Au mieux, j'apprends les articles fondamentaux.

Bien connaître le cours, c'est aussi se situer dans le plan, raccrocher les idées entre elles. Ca permet d'être efficace le jour de l'exam. Je me dis qu'en sachant bien mon cours, je n'aurais pas besoin, au mieux, de rédiger au brouillon. Sauf l'intro sans doute.

En ce qui concerne la méthode, (je ne vais pas en amphi) je choisis parfois plusieurs livres, tous ouverts au même chapitre, je pioche dans chacun, je rédige aussi les phrases à ma manière...

Je crée un plan, parfois un peu différent de celui du prof. J'essaie de le faire avec parties, sous parties. Puis je le recopie le tout une fois en le répétant en même temps. Normalement, je le sais rapidement.

Je n'aime pas les fiches, car au contraire, je choisis les phrases pertinentes, et pas résumées.[/quote:2j9o445h]

Bonsoir,

Je procède de la même manière.
Avant d'apprendre par coeur, je commence par comprendre ce que j'ai à apprendre. Je pioche de ci de là et je retiens ce qu'il ya de plus pertinent. J'ai du mal à croire qu'il soit très difficile d'apprendre par coeur quelque chose dont on ne maîtrise ni les tenants, ni les aboutissants. Du moins, je n'ai pas réussi à fonctionner comme cela.
La seule chose que j'apprenne vraiment apr coeur sont les définitions. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres choix.

Flo

Par **juliette**, le **01/07/2008** à **19:46**

Perso, j'avoue être assez sceptique sur le fichage des cours car:

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- ça prend énormément de temps
- en droit c'est pas forcément le top car 90 % du cours est important; en effet je trouve qu'il y a peu de détail ( surtout pour les cas pratiques)
- beaucoup de personnes savent parfaitement leurs fiches mais beaucoup moins bien voire pas du tout ce qui n'est pas sur leurs fiches.

Par contre je suis à 100 % pour les plans détaillés, car ils permettent de bien clarifiés les idées.

Par **AllRight**, le **27/09/2008** à **16:39**

[quote="juliette":p2b2fcv9]Perso, j'avoue être assez sceptique sur le fichage des cours car:
- ça prend énormément de temps
- en droit c'est pas forcément le top car 90 % du cours est important; en effet je trouve qu'il y a peu de détail ( surtout pour les cas pratiques)
- beaucoup de personnes savent parfaitement leurs fiches mais beaucoup moins bien voire pas du tout ce qui n'est pas sur leurs fiches.

Par contre je suis à 100 % pour les plans détaillés, car ils permettent de bien clarifiés les idées.[/quote:p2b2fcv9]

D'ailleurs, je vois beaucoup de personnes en amphi qui font des fiches par dizaine pour 5 :shock:

pages de cours Image not found or type unknown. Je me demande vraiment si c'est aussi efficace dans ces conditions...

Par **Katharina**, le **27/09/2008** à **16:43**

Pour moi faire des fiches est efficace puisque je retiens en écrivant mon cours, et ça donne plus envie d'apprendre un cours quand on le synthétise au maximum, ainsi à l'examen on ne se perd pas dans le détail, car le détail même si ça fait bien, ça saoule aussi certains profs. Mais bon de toute façon, chacun sa méthode, mais je n'irais pas contester l'efficacité des fiches pour certains, comme le fait pour d'autres qui réussissent par des relectures.

Par **doui**, le **28/09/2008** à **03:32**

je fais des "fiches" que pour les petites matières où c'est du recrachage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **fan**, le **28/09/2008** à **03:53**

Si c'est efficace de faire des fiches même si tu récris tout car on mémorise mieux lorsque l'on a une mémoire visuelle. De plus, tu le récris parfois avec d'autres mots.

Par **Camille**, le **28/09/2008** à **09:42**

Bonjour,
"Faire des fiches" ne doit pas être une fin en soi. S'astreindre à faire des fiches n'a d'intérêt que si elles aident à mémoriser correctement des connaissances ET à "ré-exhumer" plus facilement ces connaissances quelques temps plus tard quand on veut (ou qu'il faut) "se rafraîchir la mémoire".
L'avantage (les avantages) de faire des fiches [u:3914amzl]bien faites[/u:3914amzl] (et c'est là tout le problème) ne fait aucun doute.
Mais si certains considèrent qu'elles ne leur servent à rien, grand bien leur fassent et qu'ils ne se forcent surtout pas à en faire sous prétexte que tout le monde en fait.
C'est à chacun(e), en fonction de la "conformation" de son cerveau (plutôt visuel qu'auditif ou l'inverse) de trouver la méthode qui lui convient le mieux, aussi "farfelue" soit-elle aux yeux des autres du moment qu'elle est efficace, donc méthode bien évidemment testée et éprouvée au feu des contrôles de connaissances réussis…

Par **pipou**, le **28/09/2008** à **09:51**

moi perso je fais des fiches par thèmes, et pas avec le plan exact du cours, même si le plan du cours je le connais plus ou moins dans ma tête (du moins, les grands paragraphes et les grand A et B).

Mes fiches ressemblent pour la plupart à des tableaux, ou des schémas avec des petites flèches et de grosses flèches (ayant une signification différente) et c'est pratique parce qu'en exam par exemple, je refais le dessin tout simple sur ma feuille de brouillon, et je me sers de ça comme base.
Et comme c'est moi qui fait le schéma en m'appuyant du cours (mais ça m'arrive aussi de m'inspirer de bouquins aussi, même si je refais ça à ma façon), ben j'ai déjà retenu une bonne partie du cours (déjà en réfléchissant à comment faire mon tableau en lisant et relisant le cours, ça rentre tout seul). C'est ce que j'avais fait pour le constit en L1 (surtout pour les institutions, qui fait quoi, projet et proposition de lois etc). Ce fut fort pratique je dois dire (et je peux encore vous refaire ces dessins au jour d'aujourd'hui lol, mais il me faut des feutres de :D

toutes les couleurs et ... vous ne risquez pas de comprendre grand chose Image not found or type unknown )

Par contre ... pour le civil en L1, j'ai appris par coeur toutes les majeures des annales, pour tous les thèmes proposés (mariage, filiation, divorce, etc) et j'ai tout recraché dans mon exam.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Appliquer la mineure et la conclusion après ne fut qu'un jeu d'enfants, même si ça demandait quand même un peu de réflexion ... (voui je sais, certains s'offusqueront, :lol: "apprendre par

coeur ! non mais !" ben j'ai quand même eu la meilleure note, 15 ! nah !) Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **28/09/2008** à **09:56**

Bonjour,

J'ai toujours fait des fiches, et j'en fait encore (en RCA - Réglementation de la Circulation Aérienne, pour mon boulot, et en histoire, pour mon plaisir). Mais, au lieu de seulement "recopier" son cours, on peut faire des fiches "intelligentes". Par exemple, repérer dans la totalité d'un cours ce qui revient. Par exemple, dans un cours de droit des affaires, on va vous parler ici de tel règlement communautaire, ailleurs d'une directive, etc... On peut faire une fiche sur le "droit communautaire des affaires", où l'on reprend les références que l'on a trouvées dans le cours, et où l'on essaye de trouver une présentation synthétique. Ca permet d'une part de retenir des éléments du cours, mais aussi de travailler ses plans...

En Constit, on peut par exemple faire une fiche sur le Président de la République de la IIIème à la Cinquième, sur les éléments de souveraineté dans les constitutions françaises, etc...Et surtout, on peut aussi faire des chronologies, ou des listes de jurisprudences en droit administratif : la référence de l'arrêt et son principe, rien d'autre, présenté par matière et/ou chronologiquement, sans tenir compte des thèmes (ça permet d'avoir une vision de la politique jurisprudentielle à une époque donnée. Regarder par exemple la notion de service public dans les arrêt de 1954-56...)

De plus, je pense qu'il ne sert à rien de ficher trop tôt ses cours. Une fiche doit être synthétique, et après 3 semaines de cours, on a pas assez de recul sur la matière pour faire de bonnes fiches. Car ficher, c'est sélectionner, et pour sélectionner, il faut bien comprendre. Le mieux, à mon avis, c'est de ficher à un mois des exams, pas avant.

Le reste du temps, il faut bosser sur des bouquins, et...les ficher ! Ca permet d'avoir une autre vision que celle retenue par l'enseignant (un exemple simple : quelle est la nature de la cinquième République ? Les auteurs ne sont pas tous d'accord), et ça renforce donc l'esprit critique nécessaire à la dissertation, ça apporte des exemples non présentés en cours qui peuvent surprendre le correcteur (bien que ce ne soit pas le but final...)

Bon, ce n'est que mon avis, et ça dépend beaucoup de chacun. Etant donné que la mémoire des uns n'est pas celle des autres (auditive, visuelle...), les méthodes propres à un individu ne sont pas toujours transposables à un autre.

A+

Par **pipou**, le **28/09/2008** à **10:14**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ben pour les fiches, effectivement je pense que x-ray a raison, pour le fait qu'il faut les faire par thèmes, parce qu'au début je fichais selon le plan direct du cours en reprenant tous les :roll:

titres, toutes les parties, et des fois y'avait pas grand chose à résumer ... Image not found or type unknown

Mes fiches je les fais aussi avant les exams (même si je fiche quand même certains petits résumés donnés en TD, pour les contrôles continus notamment).

Pour la jurisprudence administrative, alors là, on pouvait pas faire plus détaillés que moi lol ! J'avais fait une liste des arrêts GAJA IMPORTANTS (y'avait notre chargée de TD qui avait énuméré les plus importants à connaître, et les "secondaires", ce qui nous a carrément facilité le travail de sélection), j'ai fait une fiche avec les autres arrêts vus en cours et en TD, tout en prenant soin de les trier, selon les juridicitions (CAA, Tribunal des Conflits, ou Conseil d'Etat). :D

J'ai aussi fait des fiches de jurisprudence pour chaque chapitre du cours Image not found or type unknown

Par exemple : Chapitre : La Responsabilité de la puissance publique
- responsabilité pour risque : CE, 1919, Regnaut-Desroziers
A la fin, c'était carrément automatique mdr !

(J'étais stressée, angoissée, et faut dire que le prof est très exigeant, il aime qu'on cite de la jurisprudence à chaque argument, et même plusieurs jurisprudences pour le même argument, j'avais vraiment trop trop trop peur de ne pas assez la connaître ... ) Ceci dit, je suis vraiment une quiche en admin ... j'suis pas fichue de faire un commentaire d'arrêt en administratif, correctement (jamais eu plus que 11 en TD mdr)

Par **AllRight**, le **28/09/2008** à **10:27**

Je ne remet pas en cause le travail de fichage, puisque moi-même j'en fait parfois quand je ne connais pas bien mon cours. Cependant, force est de constater que beaucoup d'étudiants recopient BÊTEMENT leur cours sur des fiches, voire même ne font aucun travail de synthèse.

Je vois souvent se balader des gens avec une cinquantaine de fiches de révisions bien :lol:

pleines, et ça, ça me fait peur! Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **29/09/2008** à **11:52**

Bonjour,
[quote="x-ray":3q0fkxmr]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bon, ce n'est que mon avis, et ça dépend beaucoup de chacun. Etant donné que la mémoire des uns n'est pas celle des autres (auditive, visuelle...), [u:3q0fkxmr]les méthodes propres à un individu ne sont pas toujours transposables à un autre[/u:3q0fkxmr].
[/quote:3q0fkxmr]
Absolument ! Il ne s'agit pas de faire un "mémento" genre Francis Lefèbvre destiné à être publié et supposé être compréhensible par tous.
Les fiches doivent surtout être "immédiatement compréhensibles" par son auteur (et peut-être lui seulement) quand il les reprend deux ou trois mois plus tard.

Par **Camille**, le **29/09/2008** à **11:55**

Bonjour,
[quote="AllRight":2zkm6ez9]Je ne remet pas en cause le travail de fichage, puisque moi-même j'en fait parfois quand je ne connais pas bien mon cours. Cependant, force est de constater que beaucoup d'étudiants recopient BÊTEMENT leur cours sur des fiches, voire même ne font [u:2zkm6ez9]aucun travail de synthèse[/u:2zkm6ez9].

Je vois souvent se balader des gens avec une cinquantaine de fiches de révisions bien .lol.

pleines, et ça, ça me fait peur! Image not found or type unknown [/quote:2zkm6ez9]

Bien d'accord aussi !
Par analogie à "la vérité, toute la vérité, rien que la vérité", une fiche idéale, ce doit être - même si on est le seul capable de la lire correctement - "l'essentiel, rien que l'essentiel, tout l'essentiel".

Par **Camille**, le **29/09/2008** à **12:09**

Bonjour,
[quote="pipou":1tysm19c]ben pour les fiches, effectivement je pense que x-ray a raison, pour le fait qu'il faut les faire par thèmes, parce qu'au début je fichais selon le plan direct du cours en reprenant tous les titres, toutes les parties, et des fois y'avait pas grand chose à résumer .lol.

... Image not found or type unknown

[/quote:1tysm19c]
Absolument.
Bien pour ça que, maintenant, j'utilise et je préconise - pour ceux qui l'ont - de faire des fiches (ou certaines fiches synthétiques) sous Excel ou genre Excel.
La technique des "feuilles / onglets" permet de regrouper plusieurs sujets communs sous un même fichier avec une bonne vision globale.
Comme Excel n'est pas réellement du genre "frappe au kilomètre" comme Word, on évite les "romans fleuve" et on s'oblige à résumer chaque point (donc synthèse).
Les modifications et mises à jour sont presque aussi faciles qu'avec Word.
Les fonctionnalités de traitement de textes sont presque aussi riches que sous Word.
L'impression papier est plus souple sous Excel que sous Word.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Excel sait aussi bien que Word faire des liens hypertextes et on peut en faire d'une feuille à l'autre.
Perso, dans chaque feuille, je fais une grande colonne centrale et deux petites de part et d'autre pour des "mini-commentaires perso", sauf cas particuliers.
Avec les dernières versions Excel, on peut avoir des onglets de couleurs différentes, ce qui améliore encore la vision globale.

Par **PinkNonoNHS**, le **29/09/2008** à **16:44**

Ma méthode c'est de faire des schémas avec des flèches (en gros le plan du cours) et de résumer l'essentiel. Rouge pour les définitions, Verts pour les exemples, Gris pour les arrêts,...

Par **lou2**, le **29/09/2008** à **17:23**

Je suis assez admirative, je n'ai jamais réussie à travailler régulièrement, trop fainéante pour 8)

çà ! Image not found or type unknown Donc aucune méthode, je relis simplement le cours 10 à 15 jours avant les exams en m'attardant un peu plus sur les points importants.

Par **AllRight**, le **29/09/2008** à **22:04**

[quote="lou2":1eoyxjkv]Je suis assez admirative, je n'ai jamais réussie à travailler 8)

régulièrement, trop fainéante pour çà ! Image not found or type unknown Donc aucune méthode, je relis simplement le cours 10 à 15 jours avant les exams en m'attardant un peu plus sur les points importants.[/quote:1eoyxjkv]

Je faisais également cela en L1, ça a plutôt bien marché. Mais force est de constater qu'en L2, ce n'est plus la même chose. Je ne crois qu'on puisse réussir de cette manière en L2 où tout est plus dense (cours + TD).

Par **Stéphanie_C**, le **30/09/2008** à **12:49**

:arrow: :arrow:

Pour ma part j'ai un super cerveau..... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Non je délire, chacun sa méthode, et une méthode qui va à l'un n'ira pas forcément à l'autre. Faut chercher et trouver. Perso je suis adepte de la méthode 'jeféconfianceàmoncervo' et je

révisais franchement pas trop. Des fois ça marche et d'autres pas.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown

Par **man**, le **17/07/2014** à **12:08**

comment retenir vite mes cours de droit

Par **Agglaë**, le **17/07/2014** à **12:38**

Je commence toujours par le plan de cours : quels sont les différents aspects traités.

Pour chaque chapitre il y a encore différentes sections.
Je place le tout dans un tableau que je réalise de mémoire puis je fais comme si je devais présenter ce cours à des personnes qui n'y connaissent rien.

Chaque sujet étudié peut être noté sous forme d'un tableau récapitulatif.

Système "poupées gigognes" en quelques sortes. D'ailleurs, ce n'est pas forcément un tableau mais aussi un arborigramme ou un organigramme (ce qui me semble le plus adapté).

Lors des révisions, je dois être capable à la fois de présenter un plan de cours pas trop détaillé et à partir d'un plan détaillé, expliquer chaque point de manière synthétique puis détaillée.

Bon courage !

Par **bulle**, le **18/07/2014** à **11:16**

@ man: je vous renvoie vers d'autres sujets qui traitent de la question:
travailler-a-partir-du-cours

preparer-ses-td

conseils-pour-reussir

Et plus largement: Forum Méthodologie

@ Agglaë: quelle organisation, je suis impressionnée [smile36]

Par **Leeo**, le **15/09/2014** à **11:14**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour à tous,

Je me suis ré-orienté cette année en droit après un parcours commerce et marketing. En effet après une école de commerce je rentre en L3 à Rennes 1.

Ma première semaine s'est excellemment bien passée malgré que le droit administratif me fasse déjà peur. :)

Une petite question sur l'apprentissage de mes cours. Faut-il apprendre tous les arrêts du conseil d'Etat ou de la cours de cass. qui sont cités dans mon cours ? ainsi que maitriser leur contenu ?

Leeo

Par **Muppet Show**, le **15/09/2014** à **15:00**

bonjour,

Non et j'ai envie de dire que c'est impossible. Cependant, vous le verrez par vous même, certains sont plus important que d'autre. apprenez simplement ceux-ci (date + contenu)

en ce qui concerne le contenu, apprenez les faits sans entrer dans les détails, allez au principal. Il FAUT connaître la solution.

la solution n'est rien sans les faits et les faits ne sont rien sans la solution.

Par **Mihawk**, le **23/09/2014** à **10:23**

Bonjour.
En ce qui me concerne, je suis dans la même situation. Je viens juste de commencer ma 1ere année de capacité en droit et devant le cours magistral du prof et un bouquin de 1ere année de capacité, c'est un peu compliqué (ça fais 4ans que je ne suis plus à l'école). Le prof se mélangeait aussi les pinceaux car il commençait par un sujet et déviait sur un autre qui n'avait rien à voir avec du droit commmercial. Et j'avoue ne pas savoir comment les apprendre!!! [smile17]

Par **Sorayaa**, le **23/09/2014** à **12:04**

Hello Mihawk.

Ton cours c'est du droit commercial ? c'est ça ?
Ca arrive très souvent que le prof fasse des digressions, enfin c'était le cas de mes profs.
Mon conseil c'est d'avoir ton plan de cours à chaque cours pour avoir tout d'abord une trame et savoir où tu en es. Même lorsque tu apprends ton cours, ton plan devrait être à côté. Crois

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

moi, quand tu as un cas pratique ou une dissertation, avoir mémoriser les grandes lignes de ton plan de cours, peut être un avantage.

En général en droit commercial on se fonde surtout sur le code de commerce. Malheureusement, je ne connais pas le contenu du cours de capacité, donc je ne sais pas comment ton prof fait son cours. Se base t il sur les art du code et ensuite fait il une explication ?

La digression est elle un exemple de son propos ?

Personnellement, en droit commercial j'ai toujours procédé de cette façon pour réviser, plan du cours + cours + code du commerce.

Après le manuel, je ne l'utilisais que pour compléter le cours s'il s'avérait insuffisant.

Pour ta prise de notes, je te conseillerai de faire un test : c'est à dire de prendre en note le cours et la digression dans un premier temps. Et de vérifier chez toi à tête reposé, avec du recul s'il n'y a vraiment aucun rapport avec le propos.
Je dis ça car parfois on pense que ça n'a pas de rapport, et pourtant c'est le cas. Le prof peut très bien te parler des apports de tel point de la législation sur d'autres matières du droit.

Après ce n'est QUE mon conseil. Je ne connais pas ton programme et je ne suis pas en cours avec toi.

Je pense que pour apprendre chaque personne à sa méthode. Mais pour des matières comme le droit civil ou le droit commercial, il me parait indispensable d'apprendre ton cours avec le code comme appui.

Concernant l'apprentissage du cours, chacun à sa méthode : certains apprennent en lisant plusieurs fois le cours d'amphi, d'autres fiche les cours, d'autres encore ont une mémoire auditive, et mémorise les grandes lignes durant le cours et ne font que relire.

Le tout est de te connaitre. Te souviens tu plus facilement de ce que tu as lu ou de ce que tu as entendu ? A partir de la réponse tu sauras quelle méthode tu devras utiliser.
Si tu mémorises mieux ce que tu as entendu, tu devra être très attentif(ve), assister vraiment à tous les cours, et relire ton cours le soirs pour que ça soit encore frais.

Si tu as une mémoire plutôt visuelle, tu devras assister aux cours, condition sine qua non, et lire, relire ton cours, le ficher ( ficher son cours est un art qui s'apprend ), le surligner.

Le cours que tu auras fiché devra être très très claire et surtout limpide. Durant la période des examens, tu ne dois pas perdre de temps.

Ce que je viens de dire, n'est qu'un conseil, c'est loin d'être véridique et chaque personne à sa propre méthode. Je ne fais qu'essayer de te donner des pistes.

Par **Muppet Show**, le **23/09/2014** à **14:58**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Je suis d'accord avec sorayaa.

Rien de mieux pour se repérer dans le cours que de l'apprendre avec le plan.

Pour moi, un bon plan c'est une fiche simplifiée de tout le cours qui permet de se le remémorer en a peine 1h.

Faut pas se laisser déborder dès le début. Comme sorayaa je vous conseillerai de tout noter et revoir et/ou corriger le soir ou le lendemain au calme.

Par **Mihawk**, le **23/09/2014** à **15:19**

Je retiens mieux en écrivant car je suis quelques fois dans la lune.

En relisant mon cours d'hier et en le comparant avec mon livre de 1ere année de capacité notamment en droit commercial, il se trouve qu'il n'a pas fait de digression comme je l'aurai pensé.

C'est tout nouveau pour moi alors j'étais un peu anxieux.

En capacité sorayaa, il nous impose pas les codes,juste les cours et peut-être des polycopiés suffiront.

Après j'ai toujours mon livre comme support et je pense que je vais faire mon plan de cours à réviser livre+cours du prof.

C'est ce que je suis entrain de faire et visiblement ça a l'air de bien marcher pour moi de cette façon.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés